

# AVEZ-VOUS ACTIVÉ VOTRE ADRESSE ÉLECTRONIQUE ?

**Enjeux et modalités  
des élections professionnelles**



au cœur de l'action

**Du 27 novembre au 4 décembre : élections professionnelles**

## LES ENJEUX

### Un scrutin national (CCMMEP)

#### Rôle des élus

CCMMEP : Comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé. Pour tous les maîtres et documentalistes. Une instance de concertation officielle avec le Ministère. Présidée par le ministre ou son représentant. Paritaire : les représentants de l'administration et les maîtres sous contrat.

Seront discutés, entre autres :

- les projets de textes réglementaires et les emplois ;
- notre statut et notre qualification professionnelle ;
- la parité et la lutte contre les discriminations.



#### Pourquoi le SPELC ?

Une organisation syndicale, professionnelle et reconnue. Une connaissance réelle de votre métier et de ses difficultés. Premier syndicat en nombre de sièges aux dernières élections.

Expertise assurée des textes réglementaires.

Une équipe nationale dynamique, compétente et disponible.

Interlocuteur exigeant des pouvoirs publics.

Libre et intègre : c'est le syndicat de la confiance.



### Un scrutin local (CCMD, CCMI ou CCMA)

#### Rôle des élus

Votre représentant élu connaît votre situation et vos besoins.

- Il défend votre emploi et votre droit à la formation.
- Il intervient en votre nom auprès de l'inspecteur d'académie ou du recteur.
- Il fait valoir vos droits tout au long de votre carrière.
- Il vous conseille dans la formulation de vos demandes.
- Il vérifie vos droits à l'avancement, aux promotions, aux congés et disponibilités réglementaires.
- Il soutient votre dossier et vous informe régulièrement.

Contactez-le, sa réponse est rapide et sûre.



#### Pourquoi le SPELC ?

Syndicat né sur le terrain de l'enseignement, toutes nos actions nous y ramènent.

Nos qualités essentielles : proximité, compétence et disponibilité.

Nos priorités : respect des personnes et valorisation de l'engagement au service de l'autre.

Indépendant et reconnu par l'Administration.

Avocat infatigable de notre statut de droit public dans les établissements privés sous contrat.



## LES MODALITÉS

### Pour voter

- Du 27 novembre au 4 décembre 2014, vous voterez deux fois en cliquant sur le logo SPELC.
- Activez votre adresse électronique professionnelle, type [jean.dupont@ac-academie.fr](mailto:jean.dupont@ac-academie.fr) ; elle servira pour recevoir votre identifiant de vote. Vous pourrez ensuite créer votre mot de passe.
- Conservez soigneusement votre NUMEN ou demandez-le à l'administration si vous ne l'avez pas.
- Vérifiez votre adresse postale et votre numéro de sécurité sociale (N° INSEE) sur votre bulletin de salaire.



Qui, mieux que le SPELC, peut vous défendre ?

# LE SPELC EST LE SYNDICAT

## Proche de vous

De nombreux élus compétents et efficaces (actuellement 1<sup>er</sup> syndicat en sièges) / Des responsables locaux actifs et disponibles / Des publications variées, un site Internet / Des réunions d'information : emploi, carrière, promotions, retraite / Présent tout au long de votre carrière.

**Le SPELC vous écoute et vous accompagne**

## Force de proposition

Pour renforcer votre statut de droit public / Pour mieux garantir votre retraite / Pour mieux protéger votre droit à l'emploi / Pour exiger une formation initiale et continue de qualité / Pour faire vivre la solidarité et la justice / Pour faire aboutir vos revendications.

**Le SPELC est au cœur de l'action**

## Professionnel et indépendant

Libre de toute tutelle confédérale, religieuse ou politique / Membre observateur de la CESI (Confédération européenne des syndicats indépendants) / Représentatif à tous les niveaux de la profession / Pour préparer les réformes nécessaires / Pour promouvoir les valeurs de l'enseignement sous contrat associé avec l'État.

**Le SPELC réfléchit et agit en toute liberté**

## Qui vous défend

Pour améliorer vos conditions de service / Pour obtenir de justes mesures de reclassement / Pour garantir vos droits auprès de l'Administration et de l'Enseignement catholique / Pour exiger équité et parité au sein du système éducatif français / Refusant toute compromission et atteinte au droit et au respect de la personne.

**Le SPELC est au cœur de votre métier**

**[www.spelc.fr](http://www.spelc.fr)**

Des informations régulières sur l'actualité de votre profession / Des documents pour vous aider dans vos démarches / Un accès réservé aux adhérents / Les coordonnées des responsables locaux / Des rubriques catégorielles / Un espace « élections 2014 » / Des liens vers les réseaux sociaux...